SERTRID

Préfecture du Terr. de Belfort
13 OCT. 2008
Service Courrier

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 1er octobre 2008

CS - 5.09
Décision modificative n°1

RAPPORT
Présenté par Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Le déroulement de l'exécution budgétaire amène à effectuer, par rapport aux prévisions du budget primitif 2008, les ajustements suivants, objet de la décision modificative n° 1 :

Dépenses de fonctionnement :

Articles	Intitulés	Inscriptions BP 2008	Propositions
611	Prestations de services	2 450 000 €	- 30 000 €
6156	Maintenance	240 000 €	- 10 000 €
616	Assurances	480 000 €	- 20 000 €
64111	Rémunération titulaires	1 470 000 €	- 22 000 €
66111	Intérêts de la dette	1 910 000 €	+ 220 000 €
			+ 138 000 €

Recettes de fonctionnement :

Articles	Intitulés	Inscriptions BP 2008	Propositions
768	Autres produits financiers	46 000 €	**+ 138 000 €**

Dépenses d'investissement :

Articles	Intitulés	Inscriptions BP 2008	Propositions
2183	Matériel informatique	52 500 €	- 10 000 €
2158	Matériels et outillage	439 000 €	- 12 000 €
2182	Matériel de transport	0 €	+ 22 000 €

A l'**UNANIMITE**, le Comité Syndical :

- **ACCEPTE** la décision modificative n° 1 présentée.

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 1er octobre 2008, ladite délibération ayant été affichée par extrait le 14 OCT. 2008 **conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.**
Dépôt en Préfecture le 13 OCT. 2008

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

~~Leouahdi Selim GUEMAZI~~